

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail



Ministère de l'Équipement
et de l'Entretien Routier



Groupe de la Banque Africaine
de Développement



PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

**PLANTATION DE 82 000 PLANTES SUR 382 KM DE
VOIES URBAINES Y COMPRIS LEUR PROTECTION
ET ENTRETIEN**

FINANCEMENT : Banque Africaine de Développement (BAD)

**CLIENT : Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) – Agence de
Gestion des Routes**

PAYS : Côte d'Ivoire

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

AON N° T 64 / 2022

FEVRIER 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRES

IAS N° : 003/2022

Acheteur : Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier

Projet : Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)

Intitulé du Marché : plantation de 82000 plantes sur 382 km de voies urbaines y compris leur protection et entretien

Pays : Côte d'Ivoire

Prêt N° : 2000200003154

Méthode de passation de marché : Appel d'Offres Ouvert (AOO)

AOO N° : T 64/2022

Émis le : 08 / 03 / 2022

N°T 64 / 2022

Source de financement : Banque Africaine de Développement (BAD) :

PLANTATION DE 82000 PLANTES SUR 382 KM DE VOIES URBAINES Y COMPRIS LEUR PROTECTION ET ENTRETIEN

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du **Projet du Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)** et entend affecter une partie du produit de prêt aux paiements relatifs aux marchés portant sur les travaux de **Plantation de 82 000 plantes sur 382 km de Voies urbaines y compris leur protection et entretien.**

2. L'AGEROUTE de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué au nom et pour le compte du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de **plantation de 82 000 plantes sur 382 km de Voies urbaines y compris leur protection et entretien** en trois (03) lots distincts comme suit :

- LOT 1 : Plantation de 23 785 arbres dans la zone Sud d'Abidjan sur 110.8 km
- LOT 2 : Plantation de 23 827 arbres dans la zone Nord d'Abidjan sur 111 km
- LOT 3 : Plantation de 34 388 arbres dans les voies structurantes du PTUA sur 160.2 km

3. Les marchés issus du présent appel d'offres seront passés sur **prix unitaires.**

4. Les travaux, objet du présent appel d'offres, seront exécutés en **trois (03) lots distincts** présentés comme suit :

Numéro de lot	Désignation	Délai d'exécution
<i>Lot 1</i>	<i>Plantation de 23 785 arbres dans la zone Sud d'Abidjan sur 110,8 km</i>	<i>8 mois</i>
<i>Lot 2</i>	<i>Plantation de 23 827 arbres dans la zone Nord d'Abidjan sur 111 km</i>	<i>8 mois</i>
<i>Lot 3</i>	<i>Plantation de 34 388 arbres sur les voies structurantes du PTUA sur 160,2 km</i>	<i>8 mois</i>

NB : un soumissionnaire ne pourra être attributaire que d'un (01) seul lot.

5. La passation du marché sera conduite par appel d'Offres ouvert national tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **OUATTARA Issa** dans les locaux de la **Cellule de Coordination du PTUA** sise à **Cocody Riviera 2, Eglise Sainte Famille, Lot N°2904, ilot N° 242, 08 BP 2604 Abidjan 08 – Téléphone : +225 27 22 51 01 51 / 05 05 30 24 66 de 8 H 00 MN à 12 H 00 MN et de 13 H 00 MN à 17 H 00 MN Temps Universel, les jours ouvrables.**

7. Les exigences en matière de qualifications sont : capacité technique et financière, avoir exécuté des marchés similaires. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats peuvent **consulter gratuitement** le Dossier d'Appel d'Offres ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Coordination du PTUA** sise à **Cocody Riviera 2, Eglise Sainte Famille de 8 H 00 MN à 12 H 00 MN et de 13 H 00 MN à 17 H 00 MN Temps Universel** les jours ouvrables **contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de cinquante mille (50 000) Francs CFA.**

9. Les offres seront déposées au plus tard le **08/04/2022 à 9 heures 00 minute Temps Universel** dans la salle de réunions de la Cellule de Coordination du PTUA. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **08/04/2022 à 10 heures 00 minute Temps Universel** à l'adresse ci-après : **Cellule de Coordination du PTUA** sise à **Cocody Riviera 2, Eglise Sainte Famille, Lot N°2904, ilot N° 242** dans la salle de réunions de la Cellule de Coordination du PTUA

10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres pour chaque lot. Cette garantie de soumission sera délivrée par une banque, une institution financière (telle une compagnie d'assurance) agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire. Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors

espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA d'un montant de :

<i>Lots</i>	<i>Montant de la garantie d'offre</i>
<i>Lot 1</i>	<i>Six millions (6 000 000) Francs CFA</i>
<i>Lot 2</i>	<i>Six millions (6 000 000) Francs CFA</i>
<i>Lot 3</i>	<i>Huit millions huit cent mille (8 800 000) Francs CFA</i>

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de *cent vingt (120) jours* à compter de la date limite de dépôt des offres. **La garantie d'offres doit demeurer valide trente (30) jours après le délai de validité de l'offres, soit cent cinquante (150) jours, (120 + 30) jours.**

11. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), *la Cellule de Coordination du PTUA* publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

12. Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais du titulaire.

13. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés publics et ses textes d'application.